

La Médecine Sociale à la Faculté de Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Si l'on admet, comme en Amérique, que le principe d'une indiscipline logique, le rôle du médecin dans l'industrie apparaît au premier plan et la médecine du Travail, suivant la conception de M. le professeur Leclercq, prend une place prépondérante dans l'économie nationale.

Guidé par les recherches des Laboratoires de Médecine du Travail fonctionnant dans les Facultés, le « médecin d'usine » aura pour mission de rechercher expérimentalement les aptitudes de chaque ouvrier au métier qu'il exerce. Ce serait une véritable orientation professionnelle, basée non pas sur des tests, mais sur les réactions physiologiques de l'individu et de la profession ; ainsi chacun serait utilisé là où son effort serait le plus profitable.

L'étude des temps de travail et des temps de pause, leur répartition sur la fatigue et sur les réflexes du travailleur, permettraient de déterminer le rythme du travail, comportant le rendement maximum pour un effort minimum.

Enfin, l'analyse des causes d'accidents par rapport aux conditions du travail révélerait les meilleurs procédés pour en diminuer le risque. Tel doit être, en quelques mots, le rôle du médecin d'usine. Si on ajoute à ce programme l'étude de la psychologie ouvrière, l'application pratique des techniques de prophylaxie plus généralement connues sous le nom de « Hygiène Sociale » (lutte contre la tuberculose, la syphilis, le cancer), et on y joint le dépistage des maladies professionnelles et la défense contre leurs atteintes, on verra combien est vaste le champ d'activité de la jeune médecine sociale.

La « mise » des laboratoires

C'est cependant dans ce vaste champ que n'a pas craint de s'installer le laboratoire de Médecine Sociale de la Faculté de Lille et il faut dire à l'honneur de notre Université du Nord que ce laboratoire est encore le seul en France qui ait résolument abordé ce genre d'études si fécond pour l'organisation du Travail.

Comme dans toutes les Facultés il existait à Lille une chaire de Médecine légale. Les travaux que M. le Professeur Leclercq avait entrepris dans le sens que nous avons indiqué, dès 1917, ont amené la transformation de cette chaire, lorsqu'il en fut nommé titulaire, en chaire de médecine légale et de médecine sociale.

Depuis, les travaux originaux sortis du laboratoire que dirige l'éminent professeur, ont été nombreux et des plus intéressants. (Tous ils ont traité à la physiologie du travail et constituent déjà un guide sûr pour les praticiens qui, demain, collaboreront avec le monde du travail, patrons et ouvriers, à organiser rationnellement ce dernier.

Mais pour faire œuvre vraiment utile, pour former à la pratique de la médecine sociale les légions d'hommes que réclame une telle organisation, pour leur fournir la documentation nécessaire, pour perfectionner les techniques de recherche, il faut s'appuyer... Si grande que soit la volonté d'agir que déploie depuis quelque dix ans le laboratoire de médecine sociale de M. le Professeur Leclercq, elle se heurte aux difficultés matérielles qu'ignorent ses collègues anglais, américains ou allemands, mais que connaît si bien, hélas ! nos laboratoires français dont la « grande misère » n'est pas un mythe.

Pour vivre, le laboratoire de Lille n'a que de très faibles subventions de la Ville de Lille et du Conseil Général du Nord. Et pourtant, quelles puissances et riches collectivités son but n'intéresse-t-il pas ? De quelle utilité pour le pays ses recherches ne sont-elles pas ? Les organisations patronales comme les organisations ouvrières ne devraient-elles pas concourir à faire vivre largement le premier embryon de médecine sociale qui existe chez nous ? Et l'Etat qui prélève des millions dans le Nord sous forme de taxe d'apprentissage (0 fr. 20 % des salaires) ne pourrait-il pas en consacrer une petite part à un enseignement qui intéresse au premier chef, les professions ?

As l'endemain de Lyon, j'ai demandé si des initiatives ne se révéleraient pas, qui feraient naître chez nous, comme en Italie, des Instituts de Médecine du Travail.

Véhicule que nous apprenons qu'un tel Institut existe : n'aura-t-on pas au moins à cœur de le faire vivre dignement et largement ?

E. VERMERSON.

Barataud qui tua deux hommes devant ses juges

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Le Procès Charles Barataud, ce jeune industriel qui se fit tuer pour avoir assassiné un chauffeur, fut le 1er jour de la semaine dernière. Bertrand Peynet, à commencé hier matin devant la Cour d'Assises de Limoges.

Le Président interroge l'accusé. On parle de la fortune de Barataud. Son père et lui possèdent des propriétés en Dordogne.

Un dépensier. Le Président interroge l'accusé. On parle de la fortune de Barataud. Son père et lui possèdent des propriétés en Dordogne.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

On en arrive aux emprunts de Barataud. On reconnaît Barataud pour le fils d'un riche industriel. C'est lui qui a hérité de son père, M. Jolicon.

Un nouveau mouvement administratif

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

MM. Voinard, de la Préfecture de l'Aisne et Perlonne de Loir-et-Cher, deviendront, le 1^{er} secrétaire général du Nord ; le second, sous-préfet de Cambrai.

M. André Tardieu, ministre de l'Intérieur, soumettra à la suite de la signature du Président de la République, un mouvement administratif nommant des sous-préfets et des secrétaires généraux. En ce qui concerne le poste de secrétaire général du Nord et de sous-préfet de Cambrai, devenus vacants, nous croyons que l'on songe les attribuer à M. VOINARD, secrétaire général adjoint à la Préfecture de l'Aisne et M. PERLONNE, sous-préfet affecté à la Préfecture de Loir-et-Cher.

M. Gaussergues, préfet de l'Aisne et M. Remyon, préfet de la Somme.

M. Gaussergues Louis-André le nouveau préfet de l'Aisne, est né le 9 octobre 1879 à Sommeville (Nord), docteur en droit puis avocat, il débuta dans la carrière administrative comme chef de cabinet du Préfet de la Somme le 1^{er} novembre 1904. Il fut successivement sous-préfet de Saint-Pons en 1907, de Baugé en 1911, de Castelsarrasin en 1915, le 15 juillet 1918, puis il fut nommé sous les drapeaux le 1^{er} octobre 1918. Démobilisé, M. Gaussergues fut successivement nommé sous-préfet de Vermy en 1919, préfet de Limoges en 1923, puis préfet du Calvados en 1924.

M. Georges-Jean-Baptiste-Alexis Remyon vient d'être nommé préfet de la Somme. Né le 13 juin 1874, à Châteauneuf, après avoir fait ses études de droit, entre dans l'administration des finances et occupe de 1892 à 1898 les postes de surintendant, commis et commis principal des Contributions indirectes. Il fut ensuite chef du Cabinet du Préfet du Loiret en 1898, chef de Cabinet de Meurthe-et-Moselle en 1906, sous-préfet d'Embrun non installé, de Bar-sur-Seine en 1906, de Sables-Martin en 1907, de la Haute-Loire en 1911. Appelé sous les drapeaux en octobre 1914, il fut affecté pour la durée de la guerre comme sous-préfet de Castres. Nommé préfet des Pyrénées-Orientales en 1921, il fut successivement préfet de l'Aube en 1922, du Maine-et-Loire en 1924 et d'Indre-et-Loire en 1926.

M. Remyon est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1924.

La loi sur les assurances sociales sera appliquée le 5 Février 1930

Mais des réductions sur les versements vont être envisagées. Entendu par la Commission de l'Hygiène et du Sénat, M. Loucheur, ministre du Travail, a confirmé la décision formelle du Gouvernement d'appliquer la loi sur les Assurances sociales à la date prévue, c'est-à-dire le 5 février 1930. Le règlement d'administration a été publié en temps voulu et toutes les mesures matérielles d'exécution sont en cours. Le Gouvernement estime, toutefois, qu'il est nécessaire d'envisager certaines réductions sur les versements prévus à la charge des assurés et des employeurs pendant les premières années d'application de la loi, notamment en ce qui concerne l'agriculture. Il proposera au Parlement un nouvel aménagement financier qui permettra de faire face aux divers rythmes prévus par la loi aux dates déjà fixées. Une nouvelle réunion aura lieu mercredi.

Le compositeur Ketelbey sera à Lille aujourd'hui

Il dirigera un concert de la Station Radio P. T. T. Nord. La Station de Lille P. T. T. aura la première, en France, l'occasion de donner un grand concert symphonique, sous la direction du maître dirigeur ses œuvres. L'Association de radiophonie se propose de recevoir convenablement l'auditeur, en lui offrant un programme de musique de chambre, « Le Jardin du Monastère » ou « Sur un Marché Persan », pour que les amateurs de musique soient fixés sur l'intéressante émission de vendredi soir.

M. Ketelbey sera reçu aujourd'hui jeudi, à 14 h. 30, à son arrivée en gare de Lille, par M. Léon Couploux, président de la Commission artistique ; M. Raymond Lefebvre, directeur de la Station de Lille P. T. T. Le lendemain à midi, l'Association de Radiophonie recevra le maître en un banquet intime et enfin, le soir, à 20 h. 30, les amateurs de T. S. F. pourront entendre un programme de choix des principales œuvres de M. Ketelbey.

A cette occasion, le grand orchestre de la Station se composera de trente musiciens, chanteurs, solistes, etc. Van l'excellence du Studio, pour une pareille manifestation le concert, absolument privé, sera donné en la salle Eolien.

CYCLISME LES EPREUVES CYCLISTES DU "REVEIL DU NORD"

Le Circuit de l'Artois. Le Comité de l'Artois, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Un second challenge mis en compétition. On sait que nos épreuves régionales sont devenues de plus en plus importantes, les primes aux clubs, le classement spécial pour les catégories et le challenge Gibbe, les primes de déplacement aux coureurs, ce sont nos compétitions régionales les plus intéressantes et les plus suivies.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

Le Grand Prix de l'Alsacienne. Le Comité des Fêtes, organisateur de la Coupe informelle que quelques prix ont été réclamés par les concurrents. Ces prix resteront acquis au Comité de l'Artois, à moins que les concurrents ne soient inscrits avant le 15 juillet.

FOOTBALL-ASSOCIATION LE MATCH DE PROPAGANDE D'ENNEMI-LIETARD

Dimanche prochain 3 juin aura lieu le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

Le match de propagande de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est. Le match sera disputé à Valenciennes, sur le terrain de l'Union Vélocipédique du Nord. Les équipes seront composées de joueurs de l'Union Vélocipédique du Nord et de l'Union Vélocipédique de l'Est.

MARCHE LE GRAND PRIX DU NORD DIMANCHE 4 JOURNÉE

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de Marche. Cette épreuve est internationale, elle se disputera sur 18 heures. Le Grand Prix du Nord se disputera sur circuit Fourmies-Féron, Wignacourt, Fourmies. Le départ sera donné dimanche à 8 heures, au siège du Syndicat d'Initiative de Fourmies, rue Edouard Flanant.

Le Grand Prix du Nord de marche, épreuve nouvelle créée, se disputera pour la première fois dimanche 4 juin. Elle est organisée par le Syndicat d'Initiative de Fourmies et le Club des Marcheurs Fourmiers sous le contrôle et les règlements de l'Union Française de